

PRÉSIDENT : R. POULIQUEN, 81, avenue des Sciences - 93370 MONTFERMEIL - SIÈGE SOCIAL : 21, rue des Blancs Manteaux, 75004 PARIS - C. C. P. 1844-02 Paris

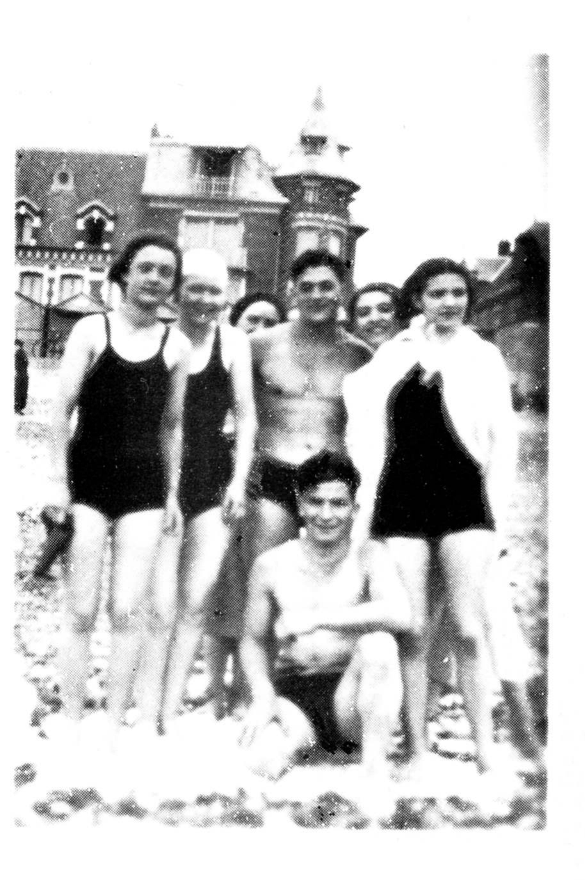
N° 149 Septembre/Novembre

1956

Fanfare Mixte des Élèves de l'Institution Gabriel Prévost



MERS 1932 ! La colo est là haut, le bâtiment a encore ses 2 ailes en rez-de-chaussée et le pavillon Robin est à... 10 mètres environ du bord de la falaise, ses jours sont comptés car “La falaise recule”.



1937 - Pour les élèves, c’est “le jour des anciens”, mais pour ces anciens là, c’est aussi l’occasion d’une baignade (pas mal les quilles !). Nous en reconnaissons six : Christiane Mauguin, Simone Cacherat, Maurice Voileau, Marie Thiébault, Yvonne Montané, André Leplau.



1932 - Et voilà le nouvel uniforme d’été. Allure “Scout”, pour les sorties au Tréport ou à Ault, ou encore au bois de Cize, mais qui abrite ce joli chapeau ?

L' ARC-EN-CIEL (DALEROZE)

23 | 47654 | 5 4 3 4 | 234654 | 34045 | 621̇76 | 5767

1̇72̇1̇71̇ | 76.0 | 1̇ 76 543 | 2 1̇ 7̣ 0 | 234764 | 764323 | 2.00

1er Couplet
Sur le lac pâli qui déjà s'endort
L'on croit voir flotter du silence
Sur le lac pâli qui déjà s'endort
Le calme du soir se balance
Et l'arc-en-ciel de pourpre et d'or
Teinte de rêve, de rêve, le lac qui s'endort.

2ème Couplet
Et mon cœur meurtri qui déjà s'endort
S'apaise en ce chaste silence
En mon cœur meurtri qui déjà s'endort
L'oubli bienfaisant se balance
Et l'arc-en-ciel de pourpre et d'or
Teinte de rêve, de rêve le lac qui s'endort.



Nul n'étant à l'abri de commettre des erreurs, nous remercions par avance ceux de nos sociétaires qui nous écriraient, *pour nous en signaler, tant dans les textes que dans la musique. Et nous remercions par avance ceux qui nous adresseront d'autres chants Cempuisiens uniquement. Nous préciser l'époque ou ils ont été appris... et si possible, qui les a enseignés.*

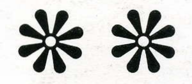
N.B. - La musique chiffrée a été enseignée pendant longtemps à Cempuis.
Notre journal "Le Cempuisien" s'est servi de cette écriture musicale durant des années, ainsi qu'en fait foi la collection qui nous a été remise par Marcel Paris, notre ancien président.
D'autre part c'est dans cette écriture que sont copiés les chants qui nous sont confiés par des sociétaires (la partition de Faust était écrite ainsi à la fanfare).
D'écriture facile, ne nécessitant aucun matériel spécial, éliminant l'armature et la clé il suffit de peu de temps pour l'apprendre et s'en servir.
Mais, nous sommes d'accord pour écrire sur portée, à condition qu'un "copiste" se fasse connaître parmis nous, prêt à nous aider pour notre Cempuisien, gratuitement, avec notre considération et nos remerciements.

Le Bureau.



Le 19 Septembre 1989, une Cempuisienne nous a douloureusement quittés. En 1937 à la Pentecôte elle était dans ce groupe, toute jeune et toute souriante en belle marquise. C'est ce souvenir qu'elle a voulu que nous gardions d'elle.

Oui, Cempuis en nous accueillant a protégé nos années de jeunesse, le sourire de toutes ces frimousses en serait la preuve pour qui voudrait le nier.



*Si vous passez par là,
allez voir cet ami Cempuisien
qui saura vous recevoir.*



- L E C E M P U I S I E N -

-:-:-:-:-:-:-:-:-

S O M M A I R E

- N° 149 - Mai à Septembre 1989

La Gérante

Fait le 4 Octobre 1989 - Violette SCHMITT

CEREMONIE AU CAVEAU - 29 AVRIL 1989

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Malgré les changements intervenus à CEMPUIS et notamment la prise en charge de l'Institution Gabriel PREVOST par les Orphelins et Apprentis d'Auteuil en Septembre 1988, la Direction de cet Organisme a bien voulu qu'une délégation d'Anciens Elèves de l' O.P. puissent venir honorer la mémoire de Gabriel PREVOST, ainsi que nous le faisions traditionnellement depuis plus de Cent ans.

Une délégation d'Anciens d'une trentaine de membres de l'Association s'est rendue à CEMPUIS. Nous n'avons eu qu'à nous louer de l'excellent accueil des responsables, Messieurs SELLIER et ROMBOUT, et de leurs collaborateurs.

Notre surprise a été grande de remarquer la présence du Conseil Municipal de CEMPUIS au complet, des Membres du Personnel de l'Ancien Etablissement Gabriel PREVOST et le Personnel du nouvel Etablissement Marcel CALLO, parmi lesquels quelques collaborateurs de l'Institution PREVOST restés en fonctions.

C'est donc dans une atmosphère de cordiale sympathie que nous nous sommes rendus au caveau de Gabriel PREVOST à la traditionnelle Cérémonie du Souvenir, accompagnés des élèves des Ets Marcel CALLO.

Nous avons été très émus de pouvoir, en plus de la gerbe déposée au nom de l'Association y ajouter, individuellement, un petit bouquet de fleurs des bois cueillies par les élèves, tradition qui existe depuis un siècle ! ...

Après quelques instants de recueillement et une pensée profonde pour Gabriel PREVOST que nous ne saurions oublier, et à qui tant de générations d'Anciens élèves doivent leur éducation, leur démarrage dans la vie du travail et pour certains d'entre-eux, leur réussite.

Notre Président, Roger POULIQUEN, au nom de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Gabriel PREVOST, devant une assistance recueillie, prononce un discours retraçant l'oeuvre du Bienfaiteur dont voici le texte.

Monsieur le Directeur,

" Chers amis Cempuisiens, Chers amies Cempuisiennes, Mesdames, Messieurs,

Nous voilà une nouvelle fois près de cette tombe, où repose depuis plus de Cent ans, Joseph Gabriel PREVOST à qui nous devons tant, nous, ses pupilles.

Si nous sommes plus nombreux cette année, c'est que de graves évènements que nous sentions venir ont, malgré nous, bouleversé pour un temps j'espère, la destinée et le rôle de l'Institution voulus par son fondateur.

Mais quelle était cette oeuvre, quelle était son but et sa mission, pour lesquels Gabriel PREVOST déshérita sa famille toute entière, au profit du Département de la Seine, en 1875 ? Un peu d'histoire nous aidera à comprendre.

La Révolution industrielle en déplaçant massivement les populations rurales vers les cités, appâtées par le mirage des salaires, par la rupture avec la monotonie de la vie à la campagne, attira à la ville la jeunesse villageoise en désertant les villages. La pauvreté se fit jour à la ville, car elle avait perdu la couverture de la solidarité instinctive paysanne, et

.../...

les orphelins subirent l'indifférence de leur voisinage, tant il est vrai qu'à la ville chacun ignore l'existance de son voisin. Dans la classe ouvrière les difficultés furent tout de suite ressenties, les salaires subirent la variation de l'offre et de la demande les logements étaient trop exigus devant l'importance des familles, ils étaient insalubres, sans air et sans soleil, les salaires incertains et les travaux dangereux. Aucune protection sociale n'existait. Tout cela explique la précarité de la vie ouvrière et l'importance du nombre des enfants abandonnés, des enfants trouvés, des orphelins.

Il faut savoir aussi que les enfants de la classe laborieuse étaient mis au travail dès qu'ils le pouvaient afin de soulager les moyens de vie. Etre mineur, moussaillon, gardien de troupeaux, ramoneur à 10/12 ans n'avait rien d'anormal. D'instruction scolaire, ils n'en recevaient aucune, elle était réservée aux riches, l'enseignement étant assuré par des Congrégations religieuses : tel les frères de la doctrine chrétienne. Les filles n'étaient guère plus gâtées : filles de ferme, gardiennes de troupeaux, domestiques dans les maisons de maître ; tel était leur sort, sans oublier l'interdiction de s'instruire par soi-même. On achetait ou revendait les orphelins, pauvres évidemment. (lire : l'homme qui rit de Victor Hugo et l'Assommoir d'Emile Zola).

Touché par tant de misères et d'injustices, des hommes de coeur se sont penchés sur ces problèmes. Gabriel PREVOST fut un de ceux-là en son temps.

Etant riche et sans enfant , il voulut que sa fortune aille aux plus démunis, conseillé en cela par Ferdinand BUISSON ; il voulut la gratuité totale aux orphelins pauvres, aux enfants trouvés, aux enfants abandonnés, devenus plus nombreux que jamais à cause des séquelles des guerres, des accidents de la route, des accidents du travail, des maladies et j'en oublie.

Considérant que les frères et les soeurs vivent ensembles dans les familles, sans que pour autant la morale en soit troublée, il décida que l'éducation serait mixte sur les bancs de l'école, dans les aires de jeux, et autour des tables des réfectoires. Un siècle d'expérience lui donna largement raison malgré toutes les calomnies que ne manqua pas de publier la presse réactionnaire.

Devant la bataille de l'école laïque qui s'annonçait difficile, quant à l'enseignement scolaire laïc il voulut, avec cinq ans d'avance sur les lois Jules Ferry, que l'éducation soit neutre et impartiale au regard des philosophies religieuses, de toute tendance, Il demanda que soit appliquée ce que l'on appelle aujourd'hui " l'Ecole laïque, qui exclut l'enseignement religieux des autres disciplines, chaque enfant étant libre, le jeudi (maintenant, le Mercredi) d'aller suivre le culte de son choix".

En 1880, les héritiers ayant perdu leur procès, le Département de la Seine, (qui a disparu de nos jours et a été remplacé par trois nouveaux Départements) obtint du Tribunal de Beauvais la prise de possession du legs PREVOST.

Cet Orphelinat, car Cempuis est un Orphelinat, et légalement n'a jamais cessé de l'être malgré son changement d'appellation, eût à subir les assauts, non seulement des adversaires de la laïcité, mais aussi ceux de la mixité ; (qu'en dirait-on aujourd'hui devant leur multiplicité) et ceux de l'Enseignement intégral pratiqué par son Directeur d'alors "Paul ROBIN" et que la méthode moderne, dite FRESNAY, n'est qu'une pâle dérive .

Dès 1970 l'Institution passa de la tutelle préfectorale à la tutelle municipale de PARIS. La gestion préfectorale, dont la routine était une garantie contre les aléas politiques, cessa brusquement de nous accorder sa protection. La gestion par les élus de Paris affirma sa volonté de voir

.../...

transférer au domaine privé, le plus possible de ces Etablissements publics.

Par des touches savamment dosées, par l'installation d'une Direction servile, et en s'appuyant sur des prétextes fallatieux, la Direction des affaires scolaires de Paris a méthodiquement démembré l'Institution, a détourné de leur destination légale, les fonds légués par Gabriel PREVOST et transformé en Etablissement payant ce qui était une oeuvre généreusement gratuite.

Rentabilité oblige !

En recevant le legs PREVOST avec ses droits et obligations, la Ville de PARIS a abusé de ses droits et ignoré ses obligations.

Aussi, nous, les Anciens Elèves, regroupés en Association (Loi 1901) ne pouvions rester indifférents devant une telle impudence, un tel cynisme et c'est pourquoi, conscients de la reconnaissance infinie que nous devons à Gabriel PREVOST, conscients de nos devoirs et de notre bon droit, nous allons incessamment traîner devant le Tribunal Civil les irresponsables qui se terrent dans les couloirs de l'Administration parisienne.

Parce que CEMPUIS nous a enseigné la tolérance, le respect des autres et l'amour du prochain ; parce que la vie de Gabriel PREVOST a été une perpétuelle recherche de la vérité au travers de son adhésion à différentes formes spirituelles (le Saint Simonisme, le Protestantisme, le spiritisme etc...) pour toutes ces raisons, nous avons accepté la main tendue par M. SELLIER, Directeur des Petits Orphelins Apprentis d'Auteuil qui, s'ils occupent cette Maison ne sont apparemment pas les responsables de cet état de fait.

Répondant à notre demande de venir nous incliner sur la tombe de Gabriel PREVOST, M. SELLIER m'écrivit ceci : "je vous dis à nouveau ma joie de vous recevoir vous-même et tous les anciens de CEMPUIS où vous êtes toujours les bienvenus, car un enfant est toujours chez lui, dans sa Maison, quel que soit son âge."

Au nom de l'Association des Anciens Elèves de CEMPUIS, que j'ai l'honneur de présider, je remercie Monsieur le Directeur SELLIER pour les rapports amicaux qu'il a désiré établir avec notre Association.

J'avise les personnes ici présentes, que nous allons fleurir les plaques situées dans la Cour d'Honneur, comme nous le faisions les années passées lors des fêtes de la Pentecôte qu'il ne nous est pas possible d'organiser cette année, à CEMPUIS,

Cette situation sera réexaminée par le Bureau et par l'Assemblée Générale pour 1990."

Roger POULIQUEN

La visite de la Pentecôte ne pouvant avoir lieu cette année, nous avons tenu, en une courte et solennelle cérémonie, à rendre hommage à nos camarades anciens élèves de l'Institution morts pour la France au cours des guerres 1914 - 1918 et 1939 - 1945, et notre Président, une fois encore a prononcé une allocution dont voici le texte :

"Mesdames, Messieurs,

Les guerres de 1914 - 1918 et 1939 - 1945 et leurs interminables séquelles, ont creusé de sanglants sillons dans les rangs des Cempuisiens, qu'ils soient nos maîtres, nos aînés, nos camarades d'enfance ; notre coeur à la lecture de leur nom sur ces plaques du souvenir a ressenti quelques battements de plus pour eux.

Pleins d'espoir et de courage, leur vie a été brutalement écourtée, nous privant de leur présence et de leur amitié.

Comme tout ceux de leur génération ils ont fait la preuve de leur courage et montré, par leur sacrifice suprême que l'enseignement qu'ils avaient reçu en cette Maison n'avait rien à envier à personne sur le plan du courage, sur le plan de la conscience, sur le plan humain.

Pour toutes ces qualités, et d'autres que j'oublie certainement, nous allons leur exprimer, par quelques instants de recueillement silencieux, la profondeur de notre souvenir et la fierté qu'ils aient été des nôtres."

Je vous remercie.

"Les Cempuisiens sont cordialement invités à prendre leur repas gracieusement offert par Monsieur SELLIER, Directeur et ses collaborateurs."

Après un moment de silence et la diffusion de la Marseillaise, nous avons été conviés à une petite réception (vin d'honneur) dans la salle des fêtes de l'Etablissement. Nous avons tous apprécié ce geste de courtoisie car cette réception fut, d'une part, très bien organisée et d'autre part très chaleureuse.

Après quelques moments de détente, nous avons retrouvé le réfectoire et, là encore, sous la présidence de Messieurs SELLIER, ROMBOUT et du Maire de CEMPUIS, M. Roger COET, nous avons pu déguster un excellent repas préparé par le Chef cuisinier et ses collaborateurs que nous connaissions.

Encore une fois "MERCI".

Après un dernier remerciement aux responsables des Etablissements Marcel CALLO, dans la Cour d'honneur, nous nous sommes rendus au Cimetière de CEMPUIS pour visiter les tombes des Anciens Elèves de l'Institution et des personnes de CEMPUIS que nous avons connues quand nous étions jeunes. Nous avons pu nous rendre compte de l'excellent entretien des sépultures de nos anciens camarades des différentes générations.

Je crois pouvoir vous dire qu'en raison du très cordial accueil que nous avons reçu, le courant d'entente avec les nouveaux responsables de CEMPUIS est très bien passé et au cours de la journée, nous avons pu parler des différents problèmes touchant l'Institution et de l'Association des Anciens Elèves de l' I.D.G.P.

Parmi les anciens, étaient présents :

Roger POULIQUEN, Henriette TACNET,

Marcel PARIS et Madame, René MONNIER

Roger LE BLEVEC, Chantal ACHARD (HAMELIN),

Françoise HAMELIN, Robert LACHARNAY,

Gérard ARNOLDY et Madame, Francis FELS

Robert BEAU, Jean CAMPEROT, Yvonne FAIVRE,

Robert TABUTEAU, Pierre MOREL et Emilienne (LAURENT)

Daniel RENAUDIN, Michèle MODICA (GREGOIRE)

Henri WOLF, Emile LETOURNEUR, Pierre DESMARETS,

Pierre DUGUE, Alain FOURRIER,

Jean TURANI, Eugène RIOTTE,

Henri et Isabelle BOUCHER etc...

Je ne puis citer toutes les personnes de CEMPUIS qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous à cette cérémonie à laquelle nous attachons beaucoup d'importance car elle représente pour nous anciens Elèves de l'Institution, la marque de reconnaissance que nous devons à Gabriel PREVOST, au Personnel d'Enseignement, au Personnel de Service qui ont su, selon leurs responsabilités, faire de nous des êtres fiers de notre Ecole.

Que toutes les personnes présentes ce Samedi 29 Avril 1989, reçoivent nos remerciements et nos compliments pour avoir contribué à faire de cette journée du Souvenir, une réussite.

René MONNIER

LE JOURNAL LOCAL

"Le Bonhomme PICARD"

dans son N° du Six Mai 1989,
a fait paraître cet écho :

CEMPUIS CEREMONIE à la MEMOIRE de GABRIEL PREVOST,

Le Samedi 29 Avril à 11 h. avait lieu à la Maison Marcel CALLO au domaine Gabriel PREVOST à CEMPUIS une cérémonie du souvenir à la mémoire de Gabriel PREVOST, ami et bienfaiteur des Orphelins de la ville de PARIS.

Après un dépôt de gerbe au caveau où repose Gabriel PREVOST, Monsieur Pouliquen, Président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'I.D.G.P. prit la parole devant une très nombreuse assistance. Il fit l'historique de cette oeuvre admirable, regrettant avec force le non-respect des obligations attachées à ce legs passé en 1970 de la tutelle préfectorale à celle de la ville de PARIS.

Un deuxième dépôt de gerbe eut lieu dans la cour d'honneur, devant les plaques commémoratives portant les noms d'élèves de l'I.D.G.P. morts pour la France pendant les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. Le Conseil Municipal de CEMPUIS avec à sa tête Monsieur Jacques COET, Maire, a honoré de sa présence cette cérémonie du souvenir.

Un vin d'honneur offert par l'Oeuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil représentée par Monsieur SELLIER, Directeur, et Monsieur RAMBOUT, sous-Directeur, fut servi aux personnes présentes dans la salle des fêtes de l'Institution.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Changement d'adresse - M.et MMe Rémy galliot
13, rue du Grand Marais
Saint AUBIN

02300 CHAUNY

Décès - Nous avons à déplorer le décès de :

M.Albert Doré promotion 1952 -	le Quatre Juin 1989 à l'âge de 54 ans.
M.Marcel Garnier promotion 1930 -	le Premier Juillet 1989 assistait aux obsèques Pierre Dugué
Mme de Graet née Jacqueline Petit fille de M.Henri Petit, ancien jardinier de l'Institution	le Trente et Un Juillet 1989 à l'âge de 58 ans. assistaient aux obsèques : Mme Etienne Gunther Mme Francis Fels M. René Monnier
M.Julien Morey promotion 1933 -	le Vingt Six Août 1989 Soixante Douze Ans
Mme Denise Jouhannet née LARDANT promotion 1948	le Quatorze Septembre 1989 à l'âge de 58 Ans. assistaient aux obsèques, M.et Mme René Monnier

Que toutes les familles trouvent ici, l'expression de nos sincères condoléances.

AVIS de DECES (Suite)

Le 19 Mai 1989, les Médias nous ont informé du décès de M.Dominique PADO, Maire Adjoint de PARIS, s'occupant des Affaires Scolaires.

Il était le Président de la Commission Administrative de CEMPUIS, mais fut remplacé par un autre Conseiller de PARIS les deux fois où cette Commission s'est réunie.

Nous attendions tout de cette remise en selle de la dite Commission, mais nous n'eûmes pas la possibilité d'y faire entendre notre voix.

Je ne garde qu'amer souvenirs de la correspondance échangée avec M. PADO (de son vrai nom : PADOVANI) ;

- refus de mettre à l'ordre du jour les questions que nous lui soumettions,
- fuite devant ses responsabilités quand les arguments le mettaient au pied du mur, au point de nous dire qu'il ne pouvait nous répondre alors qu'il avait à son service toute la formidable administration de la ville de Paris,
- promesse, par écrit, d'une nouvelle réunion de la Commission, réunion qui n'a jamais eu lieu,
- En séance du Conseil Général, il répondit au Conseiller LUTIER que le problème était à l'étude quant à l'avenir de l'O.P., alors qu'il savait pertinemment qu'un contrat était en préparation avec l'Oeuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil ; manoeuvre identique déjà employée par M.GIOVANONI pour la Colonie de MERS, lors de la première reprise des réunions de la Commission Administrative de l'I.D.G.P. de CEMPUIS.

Monsieur Dominique PADOVANI n'est plus !
Nous serait-il possible d'en avoir des regrets ?

COMMUNIQUE

Le procès intenté à la Ville de PARIS au sujet des clauses du legs PREVOST est venu devant la 1ère Chambre du Tribunal Civil de PARIS le 14 Septembre 1989 ; c'est une audience de prise de contact ; une deuxième audience aura lieu dans quatre semaines.

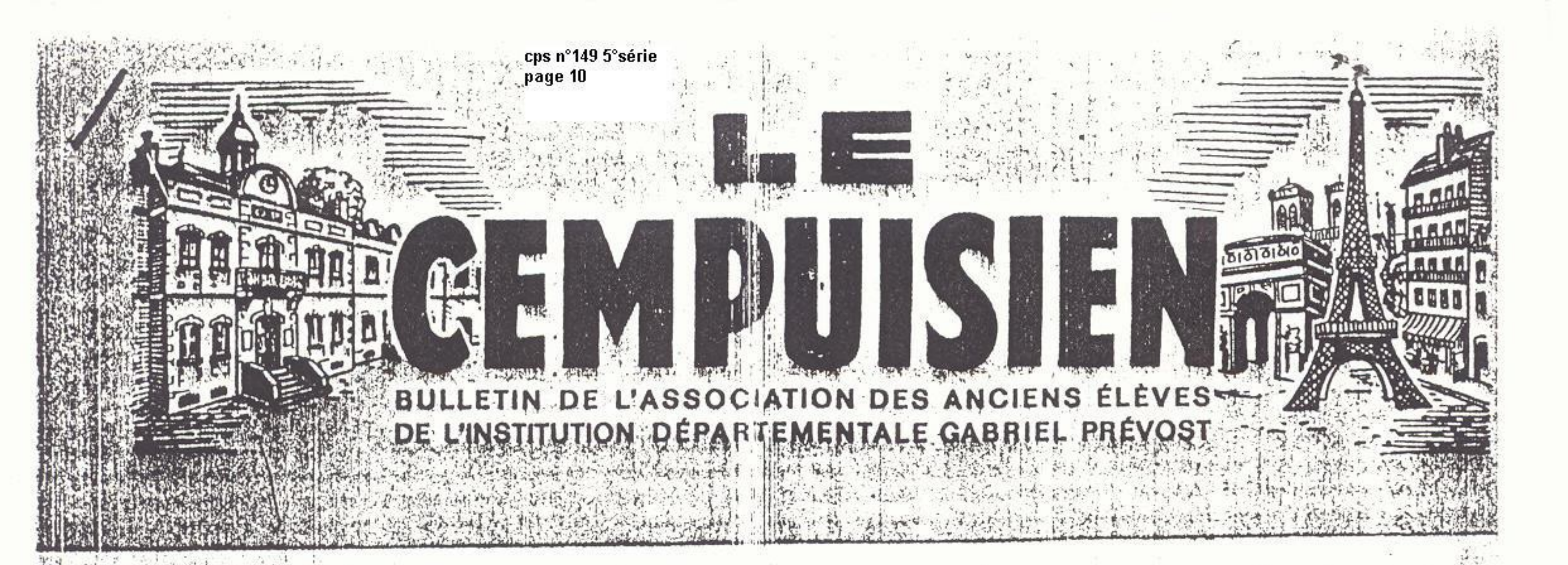
AVIS TRES IMPORTANT

Le déjeuner de fin d'année aura lieu, cette année, le 19 Novembre 1989, dans un cadre tout nouveau plus accessible à tous.

Une circulaire vous sera adressée en temps voulu avec toutes les indications désirables.

Malgré les changements survenus dans la Direction de CEMPUIS, l'ASSOCIATION des Anciens Elèves de l'O.P. est toujours vivante.

A vous de ne pas l'abandonner.



URGENT

CE N'EST PAS PARCE QU'IL Y A UN JOURNAL DÉJÀ TOUT FAIT QU'IL NE FAUT RIEN Y AJOUTER !!!

L'ASSOCIATION T'INTERESSE

QU'ON SE LE DISE !

STEPH. A.

C'EST AVEC JOIE QUE NOUS ACCEPTONS VOS ARTICLES, CONSEILS ET CRITIQUES AFIN D'OBTENIR UN JOURNAL ENCORE PLUS ENRICHISSANT...

ET LES COTISATIONS ? A JOUR ? NON - ALORS FAIS LE NECESSAIRE AFIN QUE JE CONTINUE A VIVRE

VOIS RENÉ MONNIER
22 rue de l'interne Loëb
75013 PARIS
45 89 25 02